Image not found or type unknown

Dissolution communaute apres divorce prononce

Par **mireille78**, le **01/05/2010** à **18:34**

Bonjour,
apres notre divorce je n arrive pas a dissoudre la communaute de biens car
ma femme est partie sans laisser d adresse et n aplus donner signe de vie depuis 5 ans au notaire ainsi qu a nos enfants
j ai depose une main levee pour sigalement au commissariat
j ai engage un destective dont les recherches ont ete infructeuese
j aimerai pouvoir vendre notre maison tout en lui preservant sa part
comment faire mon notaire ne me donne aucune solution
merci d avnce de votre reponse

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés